Image not found or type unknown

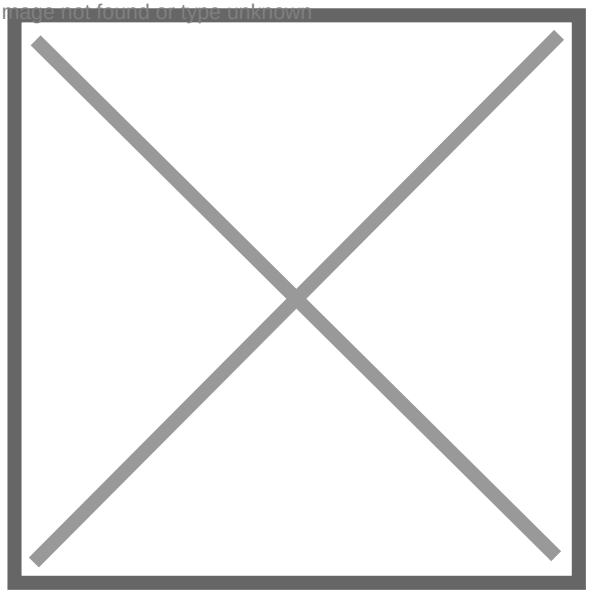

Comment prouver qu'on est propriétaire

Par **maxlamenace**, le **13/12/2008** à **15:38**

Voilà mon problème, un ami possède un terrain cadastré comme étant le propriétaire, son voisin persuadait que c'est lui le propriétaire l'empêche de profiter de son terrain, quels sont tous les documents juridiques et administratifs a fournir avant de l'envoyer en procès,

Vous remerciant d'avance pour toutes vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **13/12/2008** à **19:53**

C'est très simple, que votre ami ou son voisin montrent l'acte notarié de propriété.

Par **maxlamenace**, le **14/12/2008** à **14:09**

Merci pour votre réponse, l'ami en question possède l'acte qui prouve qu'il est propriétaire, mais quand le "cadastre" (je crois que c'est) ou l'urbanisme a refait les plans par la suite la parcelle a été englouti chez le terrain du voisin qui lui ne possède aucun acte de ce terrain. Que doit on faire pour régulariser tout ceci.

Par **Tisuisse**, le **14/12/2008** à **15:18**

Retrouver les archives de l'urbanisme ou celles des services du cadastre à la préfecture

(registre des hypothèques). Faire vérifier, au vu de ces documents, le bornage des terrains par un géomètre expert. Voir ensuite ce qu'il y a lieu de faire.

Par **maxlamenace**, le **15/12/2008** à **11:48**

Je vous remercie pour toutes ces informations, je vais retrouver tous ces documents, me permettrai de vous tenir au courant.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés